

Réponses au questionnaire de l'Association Voisisécur Libourne en prévision de la réunion du 8 avril 2017

1) Dans le cadre d'un changement de majorité et de l'instauration d'une nouvelle politique pénale et de sécurité par « Les Républicains » le maintien de la ZSP sur Libourne ne sera plus nécessaire.

En effet, la nouvelle organisation de la gendarmerie au niveau national entraînant plus d'effectifs sur le terrain, l'accroissement des moyens dévolus aux forces de l'ordre et à la défense, la nouvelle politique pénale qui doit apporter une réponse efficace à tout acte de délinquance, l'exécution de toutes les peines d'emprisonnement, l'instauration d'une peine incompressible des 2/3 de la peine, la meilleure collaboration entre les forces de l'ordre et la Justice dans les enquêtes avec le rétablissement d'une véritable chaîne pénale, l'accroissement des pouvoirs de la police municipale, tout ceci améliorera la sécurité de nos concitoyens partout sur le territoire et en particulier à Libourne.

Si, par contre, la majorité actuelle se maintient, par Messieurs Macron et Boudié interposés, il sera nécessaire de maintenir Libourne en ZSP.

L'apport de forces de gendarmerie supplémentaires grâce à la ZSP est, dans ce cas, une nécessité car les effectifs actuels de gendarmerie sont insuffisants si aucune réforme d'ensemble n'intervient.

2) Je ne vois pas pour quelle raison le dispositif « Voisins vigilants » ne serait pas étendu sur l'ensemble de la ville. Il donne d'excellents résultats pour les quartiers tests. Les alertes vigilance sont très efficaces. Les panneaux devraient aussi être disposés à toutes les entrées de la ville. ils ont un effet dissuasif sur la délinquance « spontanée », les « incivilités », la petite délinquance.

3) Naturellement, je ferais au moins la même chose et même certainement mieux puisque vous avez un nombre d'adhérents et des activités en hausse. Vous répondez à une vraie attente de nos concitoyens. Vous apportez votre concours à la sécurité de tous et vous mettez l'accent sur la solidarité, vertu qu'il faut absolument promouvoir dans nos sociétés modernes...

4) La forme associative qui est la vôtre n'empêche en aucune façon que vous soyez partie prenante dans des réunions de type CISP. J'y suis tout à fait favorable et je ferais en sorte auprès du Maire et du Procureur que vous soyez intégré à ce travail commun qui concerne la sécurité de nos concitoyens. Chacun, à son niveau de responsabilité et avec ses moyens, doit participer à cette mission, surtout en cette période d'Etat d'urgence et de risque terroriste.

Evidemment, il n'est pas question de mélanger les genres et de confondre le rôle de chaque acteur de la sécurité mais les plus grosses affaires commencent souvent par des détails qui peuvent se révéler essentiels pour la suite. Votre participation à ces réunions m'apparaît donc aussi essentielle. En tant que Député, spécialiste en la matière, et conseiller municipal à Libourne, je pense être en mesure d'avoir les accords nécessaires pour vous faire intégrer ces structures.

5) Je suis favorable à l'armement de la police municipale.

Je me suis exprimé en ce sens devant la commission de prospective qui doit rendre très prochainement son rapport au Maire. Il n'y a pas lieu de faire des différences entre tous ceux qui sont sur le terrain, qui sont chargés d'une mission de service public, qui assurent la sécurité de nos concitoyens, qui portent un uniforme et qui peuvent aussi de ce fait constituer une cible.

Aujourd'hui, le recrutement et la formation des policiers municipaux ne posent plus aucun problème quant au maniement et au port d'arme.

Ne pas le faire relève surtout d'une position idéologique totalement dépassée. Les premiers intervenants de terrain en matière de sécurité sont les gendarmes, les policiers nationaux et les policiers municipaux. Il est indispensable qu'ils disposent des mêmes moyens pour assurer cette sécurité.

6) Je répète inlassablement qu'il est indispensable de mettre en place un véritable centre de supervision urbain avec un visionnage en direct. Cela existe dans d'autres communes, y compris de moindre importance. L'idée n'est pas que de visionner alors qu'un acte de délinquance a été commis mais surtout d'intervenir avant qu'il ne se commette. La meilleure prévention est d'éviter de nouvelles victimes.

De multiples infractions pourraient être évitées si la police municipale intervenait rapidement ou donnait l'alerte aussitôt à la gendarmerie.

Grâce à mes multiples interventions sur le sujet depuis des années, la municipalité est passée d'une opposition intransigeante à l'instauration de caméras de video protection, à la mise en place progressive de nombreuses caméras.

Encore lors du dernier conseil municipal du 1er avril, une délibération a autorisé l'achat de caméras de nouvelle génération et l'extension du périmètre d'installation.

Il est vraisemblable que le rapport de synthèse de la commission de prospective sera mitigé.

Raison de plus pour que le futur Député que j'espère être, conseiller municipal de surcroît, impose ce centre de supervision et participe à son financement.

Je rappelle qu'en 2008 j'avais tous les financements du ministre de l'intérieur pour installer un réseau de caméras de surveillance sur Libourne. A l'époque la Mairie de Libourne avait refusé...

7) La sécurité, c'est mon métier depuis 30 ans.

En tant qu'Avocat Général près la Cour d'Appel de Poitiers, je supervise six procureurs des six Tribunaux de grande Instance des quatre départements de mon ressort judiciaire. J'ai également occupé des fonctions de Juge d'instruction et de Président de Tribunal de Grande Instance. J'ai requis devant des Cours d'Assises et présidé des tribunaux correctionnels. J'ai 1600 officiers de Police judiciaire dans mon ressort actuel. Je connais parfaitement le fonctionnement de la police et de la gendarmerie. Le travail commun entre les services de sécurité et la Justice garantit une véritable efficacité pour des actions de fond contre la délinquance.

En clair, sur Libourne, il faut:

- conserver nos tribunaux (je suis en mesure, comme je l'ai déjà fait, d'empêcher le

regroupement des tribunaux à Bordeaux)

- être le maître d'oeuvre d'un rapprochement entre la sous-préfecture, la mairie, la compagnie de gendarmerie et le parquet afin qu'une politique commune de lutte contre l'insécurité soit clairement établie.

- être l'un de vos interlocuteurs privilégiés pour toutes ces questions sur la ville

- favoriser le regroupement des locaux de la compagnie de gendarmerie et de la brigade. Il existe un projet à 25 millions d'euros.

Et, naturellement, au niveau national, être le rapporteur des textes essentiels sur le sujet.

Car les simplifications de procédures, la nouvelle politique pénale, les nouveaux moyens que nous fixerons à ce niveau, emporteront de nombreuses conséquences locales.

3 avril 2017,

Jean-Paul Garraud

Candidat LR aux élections législatives

Conseiller municipal de Libourne.